

Procès-verbal du conseil d'école du jeudi 11 février à 18h15

<u>Education Nationale</u> : Présents : Directrice de l'école – Présidente. Trois enseignants de l'école Excusée : Mme Champagnac (Inspectrice de l'Education Nationale)	<u>D.D.E.N</u> Mme Frin	<u>Représentants des parents d'élèves</u> : Présents : FCPE : Mmes Legras Sanaâ et Desmots Sandrine PEEP : M. Fernandez Luis Indépendants : Mme Boursier Fanny	<u>Conseiller municipal</u> : M. Simonin
--	----------------------------	---	---

**1- Fonctionnement du conseil d'école**

- Présentation des membres du conseil d'école : Le nombre de membres est réduit compte tenu de la situation sanitaire. Mme Desmots laisse sa place de tête de liste de la FCPE à Mme Legras puisqu'elle a été engagée par la Mairie de Houilles. Nous remercions Mme Desmots pour son engagement et le travail accompli avec l'équipe éducative pendant ces quelques années en tant que tête de liste.
- Désignation du secrétaire de séance : Mme Boursier Des parents indépendants.
- Adoption à l'unanimité du 1<sup>er</sup> procès verbal de l'année scolaire 2020-2021

**2- Fonctionnement de l'école**

• Le protocole sanitaire

Le protocole sanitaire a été remanié le 1<sup>er</sup> février. Il est consultable sur le site du ministère de l'éducation nationale à l'adresse suivante : <https://www.education.gouv.fr/protocole-sanitaire-des-ecoles-et-établissements-scolaires-annee-scolaire-2020-2021-305630>

Ce protocole indique que les élèves doivent porter des masques grand public de catégorie 1. Un mot a été transmis aux familles pour les avertir de ce changement. Pour rappel, les masques donnés par la Mairie sont de catégorie 1. L'ensemble des gestes barrières est réaffirmé (lavage de mains, distanciation...).

Dans le cadre de la protection de tous, nous avons été obligés de modifier l'entrée à 8h20. En effet, de nombreux élèves ne se lavaient plus les mains et il était difficile de les repérer sur l'instant. Cette nouvelle organisation, avec une entrée par le terrain d'évolution, nous permet de faire passer tous les élèves et d'assurer une bonne sécurité pour tous face au COVID. Certes le lavage de mains fait perdre du temps dans une journée mais c'est pour la bonne santé de tous. Par ailleurs, nous constatons chez les élèves, des masques sous le nez de manière fréquente en classe ou dans la cour. Nous invitons alors les parents à rappeler la nécessité de bien porter le masque même si ce rappel est fait régulièrement par les enseignants.

Par ailleurs, il est une nouvelle fois rappelé par la directrice et l'équipe enseignante que **l'adresse mail professionnelle de l'enseignant n'est à utiliser par les parents qu'en cas de fermeture de la classe ou de l'école**. Toute communication doit se faire via le cahier de liaison de l'enfant comme à l'accoutumé.

• Les évaluations nationales CP

La passation de ces évaluations a eu lieu du 18 janvier au 29 janvier. La saisie des résultats a été réalisée par les enseignantes de CP sur la plateforme nationale. Les parents d'élèves se verront communiquer les résultats de leur enfant accompagné du livret d'évaluation et de la fiche des consignes comme au mois de novembre lors de la première semaine de mars.

• Le projet d'école

Le projet d'école 2015-2020 qui a été prolongé s'articule autour de trois axes qui sont :

- Adopter une posture d'élève pour aborder les activités scolaires et le travail personnel de la manière la plus adaptée.
- Améliorer, développer, enrichir, affiner sa manière de penser et de s'exprimer à l'oral et à l'écrit.
- Se comporter en apprenti citoyen, respectueux des différences et de son environnement.

Les conseils de délégués n'ont malheureusement pas pu être tenus suite au contexte sanitaire. Néanmoins, quelques délégués n'ont pas hésité à proposer des actions à la directrice qui ont pu être abordés lors de réunion pédagogique et parfois adoptées comme la journée déguisée du 25 mars et le projet danse collective avec une représentation le 13 avril.

La collecte de denrées alimentaire, qui fut un véritable succès, merci à tous, a permis aux élèves de CM1 et de CM2 de travailler l'oral. En effet, après avoir bénéficié d'une intervention de la banque alimentaire, des ambassadeurs de CM1 et de CM2 se sont rendus dans les classes de CP, CE1 et CE2 pour expliquer les objectifs de cette collecte et les aliments à déposer. Quelques élèves de CM2 se sont rendus à la maternelle expliquer le principe. La collecte a rapporté 482 kg de denrées pour Détraves.

La classe de CM2c a participé au 25<sup>e</sup> parlement des enfants et a rédigé une proposition de loi sur le thème de l'alimentation durable et équilibrée qui est visible sur le site de l'école. La classe va recevoir Mme Marie Lebec la députée de notre circonscription. Un article paraîtra suite à son passage. Des élèves se rendront également dans les classes afin de faire partager le processus de création de cette proposition de loi.

Les classes travaillent régulièrement sur le respect des autres et des différences dans le cadre de l'enseignement morale et civique. Chaque situation de conflit permet d'appuyer sur ce respect des différences. Le harcèlement est également abordé dans les classes afin que les élèves ne restent pas seuls.

Certaines classes vont se rapprocher de l'association e-enfance qui a passé un accord avec la municipalité afin d'avoir des interventions au sein des classes concernant le cyber harcèlement et l'usage d'internet.

• Le livret scolaire unique

Les livrets scolaires ont été rendus visibles sur la plateforme « educonnect » à compter du 1<sup>er</sup> février. Un mot a été diffusé aux familles ainsi que les identifiants et mots de passe de connexion pour les parents n'ayant pas encore activé leur compte. Il se peut que l'accès à la plateforme ait été indisponible suite au trop grand nombre de connexion en même temps. Ne pas hésiter à se reconnecter plus tard et à utiliser un autre navigateur. Pour les familles, n'ayant pas accès à internet, il a été proposé de leur imprimer le livret.

### 3- Vie de l'école

- Sorties, projets
  - ✓ Certains projets ne peuvent pas être mis en place pour l'instant compte tenu de la situation sanitaire. Néanmoins, quelques actions ont pu avoir lieu dans le respect du protocole sanitaire.
  - Des conférences interactives à l'école ont eu lieu pour les CM1d et CM1rr/d. Le sujet était : la biodiversité des forêt, pour les trois classes de CM2 le sujet était le changement climatique et pour la classe de CE2lr le sujet était : Que faire pour ma planète ?.
  - Les trois classes de CP se sont rendues à la ferme de Gally afin de visiter la ferme et de participer à un atelier sur le pain.
  - L'ensemble des classes a participé à l'embellissement du préau pour les fêtes de fin d'année.
  - En partenariat avec la Graineterie, la compagnie « Les musiques à ouïr » s'est produite dans la classe de CM2p et de CPP. C'était une surprise pour les élèves. L'exposition « Les lieux du visible » se déplace sur l'école pour une dizaine de classes. L'intervention dure une heure déclinée de la sorte : un temps exposition et un temps atelier. Intervention d'un artiste en lien avec la Graineterie en classe de CM2i, CM1d et CM2p. Création d'une chanson par classe, les paroles seront des élèves et la musique de l'artiste. Une réflexion sera à mener pour prolonger cette action.
  - 3 séances de sensibilisation au tennis ont eu lieu pour les trois classes de CM2 au stade Baquet. Les élèves s'y sont rendus à pied.
  - Séances de Tennis pour les CP à compter du 1<sup>er</sup> mars.
  - CM2i, des sketchs d'une pièce écrite par l'enseignante vont être proposés aux classes courant mars.

✓ Site école : Mise en place au retour des vacances d'automne d'un site internet pour l'école Détraves hébergé par la plateforme « Toute mon année ». La directrice rappelle qu'il est possible de s'abonner pour recevoir une notification indiquant une nouvelle publication. Ce site permet d'avoir de nombreuses informations administratives sur l'école et sur les projets qui animent l'école Détraves. Ne pas hésitez à le consulter : <https://guillaumeetjeandetraveshouilles.totemonecole.fr/>

Il a permis de diffuser l'information de la classe fermée auprès des familles bien que nous étions sur le week-end. A ce propos, la directrice remercie les associations de parents pour leur aide logistique de diffusion de l'information auprès des familles de l'école.

- ✓ Liaison école/collège :

Une communication a été faite aux familles concernant l'annulation de la réunion de parents pour les futurs élèves de Maupassant. Mme Ferreira, professeur de portugais au collège Maupassant, est intervenue dans les classes de CM2 lors de deux séances afin de réaliser une sensibilisation au portugais.

Concernant Lamartine, pas d'information à ce jour.

- Le Réseau d'Aide aux Elèves en Difficultés (RASED)

L'enseignante à dominante pédagogique du réseau intervient auprès d'élèves de CP (2 élèves) et CE1 (10 élèves) en petit groupe. Elle intervient également en co-intervention dans la classe de CE1c sur le projet Scriptum (apprentissage de la copie). Nous remercions Mme Besombes pour son engagement de grande qualité auprès de nos élèves.

Une réorganisation du rased suite aux postes non pourvus est mise en place au sein de la circonscription afin de garantir un soutien aux écoles. Néanmoins, l'absence de ces spécialistes prive la communauté éducative de leur expertise au quotidien.

- La coopérative

A ce jour le solde de la coopérative est de 20 210,31 euros. La somme encaissée suite à l'appel aux dons est de 5 425,50 euros. Nous remercions les familles pour leur participation. La vente de photo a rapporté la somme de 2 608,33 euros. L'argent de la coopérative sert principalement aux ateliers, conférences et sorties. Elle est également utilisée dans le cadre de financement de projet pour les classes ou l'école (sorties, projets, conférences, ateliers, etc.).

- La rentrée scolaire 2021

Les inscriptions des futurs CP et autres niveaux auront lieu du 15 mars au 15 avril. Les familles seront reçues individuellement par la directrice.

Afin d'avoir des chiffres au plus juste, il a été communiqué aux familles un mot via le cahier de liaison leur demandant si leur enfant serait présent pour la rentrée prochaine. En parallèle, il est rappelé aux familles qui ont leur enfant en UPE2A qu'à la fin du dispositif, leur enfant peut réintégrer leur école de secteur. A ce jour cela concerne une dizaine d'élèves.

Suite aux constructions de la rue Bapaume et du boulevard Henri Barbusse de nouvelles inscriptions devraient avoir lieu (35 pour la rue Bapaume et 4 pour le boulevard H. Barbusse), et aux inscriptions CP (88 futurs élèves de CP venant des écoles maternelles : Frapié, Casanova et Kergomard), il est fortement possible qu'il y ait une ouverture de classe sur l'école Détraves. Si l'ouverture est actée par le DASEN, la classe s'installera dans la salle du périscolaire en accord avec la Mairie.

### 4- Périscolaire

#### Articulation scolaire/périscolaire

Après le départ de Youssouf, un nouveau coordinateur a été nommé sur l'établissement comme indiqué sur le site de l'école. Il s'agit de Momar. Il est joignable au numéro de téléphone communiqué sur le mot « informations de rentrée » et sur le site de l'école dans l'onglet « coordonnées ». La directrice et Momar se sont rencontrés afin d'organiser au mieux cette articulation. C'est pourquoi la directrice rappelle qu'il est nécessaire de contacter Momar pour tout changement d'organisation concernant le périscolaire ou pour tout problème. C'est lui le référent. Ne pas hésiter à l'appeler ou à lui envoyer un sms avec la modification d'organisation en lui indiquant, le nom, le prénom de l'enfant et sa classe. Il se chargera ensuite de prévenir l'enseignant.

Les règles de vie de l'école ont été communiquées à Momar afin d'avoir une cohérence sur les deux temps. Les conflits entre élèves ou situations délicates (harcèlement) sont communiqués par les animateurs et Momar aux enseignants. Il en est de même des enseignants vers Momar ou vers les animateurs. Ces conflits ou situations délicates peuvent ensuite être vus et travaillés dans les classes afin de retrouver un climat scolaire serein pour chacun.

Concernant les Protocoles d'Accueil Individualisé (PAI), il est souhaitable que les enseignants disposent des médicaments et que le périscolaire dispose également de ses propres médicaments. Il est donc essentiel que les parents informent les services du périscolaire de la mise en place d'un PAI pour leur enfant.

Des ateliers vont être proposés sur la pause méridienne à savoir : échecs, théâtre (35 inscriptions), football (70 inscriptions dont une dizaine de filles) et atelier Pokemon. Ces ateliers permettront d'alléger la cour de récréation.

## 5- Sécurité et équipement

### PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté)

Un exercice de PPMS attentat-intrusion a eu lieu le 24 novembre au matin. L'exercice a été déclenché par la directrice et a été réalisé par étage afin de bien observer les réactions et réflexes des classes. Les élèves commencent à maîtriser les bons réflexes. Quelques élèves étaient visibles du couloir. Les enseignants ont donc revu les caches. Les élèves de CP et CE1 ont respecté le silence pendant 10 minutes. Les élèves de CE2, CM1 et CM2 ont respecté le silence pendant 15 minutes. Il est à noter qu'un signal sonore dédié à une intrusion serait pertinent à installer comme cela peut être le cas dans les collèges et lycée.

### Travaux

- Les portails ont été changés.
- Des éclairages supplémentaires ont été installés dans la grande cour et dans le terrain d'évolution. Un éclairage plus puissant a été installé en remplacement de celui existant qui donne sur le portail principal.
- Un projet de réfection du bureau de la directrice, d'une réorganisation de la salle des maitres, de création d'un bureau pour les coordinateurs (maternelle et élémentaire) à côté de celui de la directrice est en cours.
- La rénovation des sanitaires et la création de sanitaires au 2<sup>e</sup> étage une fois les bureaux des coordinateurs descendus au rez de chaussée devraient avoir lieu en 2023.
- La directrice a également demandé s'il était possible d'avoir un abri à vélo comme c'est le cas à l'école Velter et au gymnase Guimier. En effet, nous avons de plus en plus d'élèves et d'enseignants qui viennent à vélo ou en patinette.

Une réflexion devra avoir lieu avec la municipalité pour sécuriser davantage les entrées et sorties des classes. Problème de stationnement aléatoire devant l'école malgré le passage de la police municipale. Réfléchir à mettre une place prioritaire pour personne handicapée. Nous avons eu le cas avec un élève qui avait la cheville plâtrée. Venir jusqu'à l'école était difficile. Enfin, une réflexion entre la municipalité, l'école et les représentants de parents pourrait être mise en place pour privilégier les modes de déplacement doux comme venir à pied, en vélo ou en patinette.

### Informatique

Le nombre de VNI n'est pas proportionnel à la taille de l'établissement et les besoins en numérique se font de plus en plus pressent. C'est pourquoi une dotation d'un ordinateur par classe pourrait permettre de mieux travailler les compétences numériques dans le cadre de la situation sanitaire actuelle. Cela représente 16 ordinateurs pour l'école.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h45 Le prochain conseil d'école aura lieu le mardi 15 juin à 19h00.

A Houilles, le 11 février 2021

La secrétaire  
Mme Boursier

La présidente  
La directrice de l'école